



SECTION DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE

**PLAN D'ÉTUDES
DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE GÉNÉRALE**

Entrée en vigueur : juillet 2008

TABLE DES MATIERES

1	<u>GENERALITES</u>	2
2	<u>ENSEIGNEMENTS</u>	2
3	<u>ATTESTATIONS ET EVALUATIONS</u>	2
4	<u>CONTENU DES ETUDES D'HISTOIRE</u>	3
	<i>4.1 Les champs d'étude</i>	3
	<i>4.2 Le Baccalauréat universitaire ès lettres (Bachelor of Arts, BA)</i>	3
	4.2.1 Une formation de base.....	3
	4.2.2 Approfondissement du cursus (modules BA3 à BA6)	4
	4.2.3 Travail de recherche (BA6).....	4
	4.2.4 Module à options BA7.....	4
	4.2.5 Parcours recommandé	4
	<i>La Maîtrise universitaire ès lettres (Master of Arts, MA)</i>	8
	4.2.6 Conditions d'accès	8
	4.2.7 Contenu des études	8
5	<u>MODULES OUVERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES</u>	11

1 GENERALITES

L'histoire générale constitue l'une des disciplines offertes dans le cadre du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA) de la Faculté des lettres. Elle offre une formation exigeante et variée couvrant toutes les périodes depuis l'Antiquité et de larges espaces culturels européens et extra-européens.

Le plan d'études propose un parcours réparti sur six semestres, avec des étapes marquées. Le curriculum combine la transmission du savoir avec l'introduction au savoir-faire. Il prépare à la Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA) en histoire générale et permet l'accès à d'autres Masters et formations post-grade.

Les étudiant-e-s non titulaires d'un BA en Histoire générale peuvent, dans certains cas et sous réserve de l'accord de la direction du Département, accéder à la Maîtrise universitaire ès lettres en Histoire (MA) moyennant la réussite d'un « module passerelle » (12 crédits à valider avant la fin du MA). Pour les détails, voir la brochure annuelle du Département.

2 ENSEIGNEMENTS

- a) Le cursus de BA se compose de 7 modules équivalant à 84 crédits dont le dernier est un module à options (BA7). Chaque module est une unité pédagogique cohérente, composée de différents enseignements. Les 12 crédits d'un module sont validés après évaluation de toutes ses composantes. Le dernier module (BA7) est scindé en deux demi-modules qui peuvent être validés l'un après l'autre.
- b) Les types suivants d'enseignements sont proposés : cours (CR), séminaires (SE), cours-séminaires (CS), ateliers.

Quatre types de séminaires sont dispensés :

- Les séminaires de méthodologie (BA1)
- Les séminaires d'initiation (BA2)
- Les séminaires d'approfondissement (BA3– BA6)
- Les séminaires destinés aux étudiant-e-s de Master (MA1 – MA4)

- c) Le programme de BA en histoire commence au semestre d'automne.

Les cours et séminaires portent sur un semestre. En principe, chaque module s'effectue en une année. La présence régulière et une participation active aux séminaires ainsi que la présentation (orale et/ou écrite) d'un travail personnel jugé satisfaisant sont requises.

3 ATTESTATIONS ET EVALUATIONS

La plupart des modules demandent l'obtention d'attestations de séminaire pour leur validation. Le Département distingue deux formes d'attestation : l'une dite « légère » et l'autre dite « lourde ». Les modalités pour obtenir ces deux types d'attestation sont définies par l'enseignant-e au début du semestre. En règle générale, toutes les attestations reposent sur

la fréquentation régulière de l'enseignement dispensé et l'évaluation d'un travail personnel de l'étudiant-e.

Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un travail personnel noté. En principe, les évaluations ne peuvent pas porter sur un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

4 CONTENU DES ETUDES D'HISTOIRE

4.1 *Les champs d'étude*

Le Département d'histoire générale est subdivisé en cinq **unités** qui correspondent chacune à un **champ d'étude** :

- Histoire ancienne (Grèce et Rome)
- Histoire médiévale (VI^e-XV^e siècles)
- Histoire moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)
- Histoire contemporaine (XIX^e-XXI^e siècles)
- Histoire nationale et régionale (histoire de la Suisse et de Genève)

L'étudiant-e doit suivre les cours et séminaires de trois des cinq champs à choix. Il/Elle conservera les mêmes champs durant toute la durée de ses études de BA, et choisira pour le BA3 un de ces trois champs dans lequel il/elle effectuera un travail écrit final (module BA6).

Si l'Histoire ancienne ou l'Histoire et civilisation du moyen âge sont choisies comme autres disciplines de BA, l'étudiant-e ne pourra pas les prendre comme champs d'étude pour l'histoire générale. Il/Elle pourra en revanche prendre l'une ou l'autre comme enseignement à option, à condition que les attestations et les examens portent sur des domaines différents.

Remarque :

- Un changement de champ d'étude est possible, mais peut nécessiter un rattrapage selon un programme à déterminer d'entente avec le directeur ou la directrice du Département et le/la responsable de l'unité concernée.

4.2 *Le Baccalauréat universitaire ès lettres (Bachelor of Arts, BA)*

4.2.1 Une formation de base

Au début de ses études, l'étudiant-e en histoire est astreint-e à suivre, outre les cours et séminaires des champs d'études principaux, des enseignements destinés à lui donner une formation de base aussi large que possible :

- **Le cours général (BA1 et BA3)**
dispense un enseignement obligatoire de base qui couvre l'ensemble des périodes historiques.
Ce cours se donne sur quatre semestres (cours général I et II et cours général III et IV).

➤ **Le séminaire de méthodologie (BA1)**

Il s'agit d'un enseignement d'introduction aux méthodes historiques qui a pour objectif, notamment, de permettre aux étudiant-e-s d'améliorer leur expression écrite, d'apprendre à rédiger une dissertation historique et à élaborer un exposé. Il initie en outre à la recherche bibliographique et aux ressources électroniques. Ces exercices se font en lien avec le cours général et les séminaires d'initiation. L'enseignement est dispensé sur deux semestres consécutifs (séminaires de méthodologie I et II).

4.2.2 Approfondissement du cursus (modules BA3 à BA6)

Le séminaire de BA3 et les modules BA4 à BA6 doivent être suivis dans des champs d'études identiques à ceux du module BA2. Pour assurer la progression des étudiant-e-s, des conditions préalables sont définies pour ces modules. Les modules BA4 et BA5 peuvent servir comme option pour les autres départements de la Faculté des lettres ou des SES. Le séminaire de BA3 et le module BA6 sont suivis dans le même champ d'études.

4.2.3 Travail de recherche (BA6)

Le travail de recherche, dans l'un des domaines enseignés au Département, traite un thème en relation avec l'un des trois champs d'études effectivement suivis par l'étudiant-e. Le sujet est choisi d'entente avec l'enseignant-e responsable du domaine concerné. Le travail doit être remis en deux exemplaires au moins un mois avant la session d'examens. Un atelier peut accompagner la préparation et la rédaction du travail.

4.2.4 Module à options BA7

A côté des cours et séminaires des champs d'études choisis, le programme du Département propose des enseignements dont la combinaison permet une spécialisation et une ouverture interdisciplinaire. L'étudiant-e a la possibilité de choisir un module libre (hors Département), défini et évalué selon les modalités de la discipline choisie, ou le module « Savoirs complémentaires » proposé par le Département. Chaque année, le programme des cours suggère une série d'enseignements dans les sciences auxiliaires et les champs complémentaires (voir le module BA7).

4.2.5 Parcours recommandé

L'étudiant-e commencera avec les modules BA1 et BA2, poursuivra avec les modules BA3-BA4, et terminera avec les modules BA5 et BA6. Le module BA7 ne sera pas suivi avant la deuxième année.

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE (BA)

BA1	Introduction aux études historiques I	12 crédits
<i>Composants</i>	2 x 2 h/semestre Cours général I et II ou III et IV 2 x 2 h/semestre Séminaire de méthodologie I et II	
<i>Attestation</i>	Dans le cadre du séminaire	
<i>Evaluation</i>	Examen écrit (3 heures) portant sur le cours	
<i>Condition</i>	La note minimale de 4.0 est requise pour la réussite de ce module.	

BA2	Séminaires d'initiation	12 crédits
<i>Composants</i>	2 h/semestre SE Champ d'étude 1 2 h/semestre SE Champ d'étude 2 2 h/semestre SE Champ d'étude 3	
<i>Attestation</i>	Une attestation dans le champ d'étude 2 Une attestation dans le champ d'étude 3	
<i>Evaluation</i>	Examen oral (environ 30 minutes) dans le champ d'étude 1	

BA3	Introduction aux études historiques II	12 crédits
<i>Condition d'accès</i>	S'être présenté à l'examen du module BA1 et BA2 au préalable	
<i>Composants</i>	2 x 2 h/semestre Cours général III et IV ou I et II 2 h/semestre SE Champ d'études du futur travail de recherches (BA6)	
<i>Attestation</i>	A obtenir dans le cadre du séminaire	
<i>Evaluation</i>	Examen écrit (3 heures) portant sur le cours	
<i>Condition</i>	La note minimale de 4.0 est requise pour la réussite de ce module.	

BA4	Premier champ d'étude	12 crédits
<i>Condition d'accès</i>	Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable	
<i>Composants</i>	2 h/semestre CR 2 x 2h/semestre SE	
<i>Attestation</i>	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
<i>Evaluation</i>	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements	

BA5	Deuxième champ d'étude	12 crédits
<i>Condition d'accès</i>	Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable	
<i>Composants</i>	2 h/semestre CR 2 x 2h/semestre SE	
<i>Attestation</i>	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
<i>Evaluation</i>	Examen oral (environ 30 min.) portant sur un sujet en relation avec le cours.	

BA6	Troisième champ d'étude / Travail de recherche	12 crédits
<i>Condition d'accès</i>	Avoir réussi les modules BA1 et BA2 et s'être présenté à l'examen du module BA3 au préalable	
<i>Composants</i>	2h/semestre Cours dans le champ du travail de recherche 2h/semestre SE dans le champ du travail de recherche 1h/semestre Atelier de préparation au travail de recherche d'entente avec le Directeur ou la Directrice du travail de recherche	
<i>Attestation</i>	A obtenir dans le cadre du séminaire	
<i>Evaluation</i>	Travail écrit noté de 15-25 pages (30'000-50'000 signes)	
<i>Conditions</i>	La note minimale de 4.0 est requise pour la réussite de ce module.	

BA7 <i>Voir infra</i>	Module à option : L'étudiant-e doit choisir entre le module « Savoirs complémentaires » et le « module libre »	12 crédits <i>Voir infra</i>
---------------------------------	--	--

BA7	Savoirs complémentaires	2 x 6 crédits
<i>Conditions d'accès</i>	Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable.	
BA7a	<i>Savoirs complémentaires I</i>	<i>6 crédits</i>
<i>Composants</i>	2-4 h/semestre d'enseignement à choisir d'entente avec les enseignant-e-s responsables dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement.	
<i>Attestation</i> ou <i>Examen</i>	A obtenir dans le cadre des enseignements suivis selon des modalités définies en début d'enseignement et selon les exigences de la discipline concernée.	
BA7b	<i>Savoirs complémentaires II</i>	<i>6 crédits</i>
<i>Composants</i>	2-4 h/semestre d'enseignement à choisir d'entente avec les enseignant-e-s responsables dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement.	
<i>Evaluation</i>	Examen écrit (dissertation, 6 heures) <u>ou</u> examen oral (30 minutes.)	

BA7	Module libre : à choisir dans un autre département ou une autre unité.	12 crédits
<i>Composants</i>	Module offert par un autre département ou une autre unité.	
<i>Evaluation</i>	Selon le plan d'études de la discipline concernée	

La Maîtrise universitaire ès lettres (Master of Arts, MA)

4.2.6 Conditions d'accès

L'accès au MA est réservé aux titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS d'histoire générale, acquis en principe par l'étude d'au moins trois champs de cette discipline (ou connaissances jugées équivalentes).

La connaissance du latin et/ou du grec est nécessaire pour les étudiant-e-s qui choisissent l'histoire antique ou médiévale comme champ du mémoire (niveau maturité ou connaissances équivalentes ou initiation offerte par la Faculté). Des connaissances linguistiques outre les langues nationales (par ex. l'anglais, l'espagnol ou le russe) sont indispensables en fonction de la spécialisation dans un sujet relatif à l'époque moderne ou contemporaine.

4.2.7 Contenu des études

L'étudiant-e suivra les enseignements de trois champs à choix (voir § 4.1). De préférence, il ou elle conservera les mêmes champs durant toute la durée de ses études d'histoire. Un changement de champ d'étude peut nécessiter un rattrapage selon un programme à déterminer d'entente avec le directeur ou la directrice du Département et le/la responsable de l'unité concernée.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE (MA)

MA1	Champ d'étude 1	12 crédits
<i>Composants</i>	2 h/semestre CR 2 x 2h/semestre SE	
<i>Attestation</i>	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
<i>Evaluation</i>	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements	

MA2	Champ d'étude 2	12 crédits
<i>Composants</i>	2 h/semestre CR 2 x 2h/semestre SE	
<i>Attestation</i>	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
<i>Evaluation</i>	Travail écrit noté (15-20 pages, 30'000-40'000 signes) en lien avec l'un des enseignements	

MA3	Champ d'étude 3	12 crédits
<i>Composants</i>	2 h/semestre CR 2 x 2h/semestre SE	
<i>Attestation</i>	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
<i>Evaluation</i>	Examen oral (environ 30 min.) portant sur un sujet en relation avec le cours.	

Mémoire	48 crédits
----------------	-------------------

Travail de recherche dans un des domaines d'histoire enseignés au Département, le mémoire de maîtrise traite un thème en relation avec l'un des champs d'études effectivement suivis par l'étudiant-e (= champ de mémoire). Le sujet est choisi en accord avec l'enseignant-e responsable du champ concerné. Des colloques ou ateliers sont organisés pour encadrer les mémorant-e-s. En général, le travail écrit a une longueur de 60 à 100 pages de texte (à 2'000 signes par page) ; s'y ajoutent la bibliographie et des annexes éventuelles. Le mémoire, qui doit être remis en deux exemplaires au moins un mois avant la soutenance, fait l'objet d'une soutenance d'environ 60-120 minutes.

MODULES A OPTION

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4-MA6) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à trois modules dans la combinaison proposée ci-dessous.

MA4	Le métier d'historien	12 crédits
<i>Composants</i>	2 h/semestre CR histoire de l'histoire 2 h/semestre SE histoire de l'histoire 2 h/semestre SE science auxiliaire	
<i>Attestation</i>	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
<i>Evaluation</i>	Examen écrit (6 heures) portant sur l'un des enseignements en histoire de l'histoire	

MA5	Spécialisation dans le champ du mémoire	12 crédits
<i>Composants</i>	2 h/semestre CR 2 x 2h/semestre SE	
<i>Attestation</i>	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement)	
<i>Evaluation</i>	Examen oral (environ 30 min.) sur la base d'un dossier de sources	

MA6	Ouverture interdisciplinaire	12 crédits
<i>Composants</i>	6-8 h/semestre d'enseignement à choisir d'entente avec le directeur ou la directrice de mémoire, dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement.	
<i>Attestation, Evaluation</i>	Selon la discipline concernée	

5 MODULES OUVERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

Au niveau du BA:

BA4, BA5

Remarque: Pour ces deux modules, les pré-requis (conditions d'accès) ne s'appliquent qu'aux étudiant-e-s qui ont l'histoire générale comme l'une des disciplines principales de leur BA.

Au niveau du MA:

MA1, MA3, MA4